

AVIS PUBLIC

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse.

Elle sera tenue le 22 janvier 2024 à 18h00 à la salle du conseil municipal située au 188, rue Jeanne-d'Arc.

Ordre du jour:

- 1.1. Appel nominal
- 1.2. Constatation de l'avis de convocation
- 1.3. Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour
- 1.5. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
- 1.6. Adoption du règlement 2024-002 intitulé règlement d'emprunt au montant de 610,000\$ pour la vidange, le transport et la disposition des boues des étangs aérés
- 1.7. Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 17 janvier 2024.



Martine Joanisse
Directrice générale et greffière-trésorière